

Evaluation régionale du DRDR de Midi-Pyrénées
Thématique – Dispositif 214-I2 « DCE / Ecophyto »

Quelques rappels

En décembre 2010, le CRS FEADER a validé la proposition de l'autorité de gestion du DRDR de Midi-Pyrénées de mener une évaluation sur la mise en oeuvre du dispositif 214-I2 "MAET DCE" sur l'enjeu de la réduction des traitements phytosanitaires. D'une évaluation en sens strict, le projet a évolué vers la mise en place d'un outil d'analyse des exploitations agricoles au regard de cet enjeu.

Cet outil reposera sur la mise en place d'une grille construite autour de 2 types d'indicateurs : des indicateurs technico-économiques et des indicateurs comportant une dimension environnementale en lien autant que possible avec les pratiques des agriculteurs. L'objectif de cet outil est de faire apparaître les différences entre les exploitations engagées dans les MAET-DCE et les non-engagées. Il devra être reproductible dans le temps de manière à être utilisé au moins annuellement, au fur et à mesure de la progression à accomplir durant les 5 années de l'engagement pris.

Le cœur du projet est désormais axé sur l'élaboration d'un outil permettant de mesurer (de façon macroscopique) l'impact de la MAET-Phyto sur les performances économiques, techniques et environnementales des exploitations agricoles. Les résultats issus de l'outil serviront de matière à une analyse qui tente d'identifier les facteurs explicatifs des situations diverses et par là même de comprendre les conditions favorables à la poursuite et pérennisation des bonnes pratiques par les exploitants.

Ce type de réflexion est peu répandu et relève d'une démarche expérimentale pour la DRAAF Midi-Pyrénées.

Le CER France de Midi-Pyrénées s'est porté maître d'ouvrage de cette étude pour un montant de 57 417 € financée à 87% par le MAAPRAT sur le dispositif 323-D.

Eléments de méthode et point d'avancement

La méthode de travail repose sur les étapes suivantes :

- établissement de la liste des indicateurs ;
- constitution des échantillons de populations à étudier ;
- recherche de corrélation (méthode dite ACP) entre indicateurs dans le but de réduire le nombre d'indicateurs à analyser ;
- sur la base des indicateurs retenus, comparaison des populations entre elles (test de Student) pour détecter des écarts significatifs

Une première réunion du GTT s'est tenue le 30 mars 2012. Elle a été l'occasion d'une discussion sur les indicateurs en particulier « environnementaux ».

Indicateurs représentatifs de la situation économique et financière des exploitations

On retiendra les indicateurs ou ratios pertinents pour évaluer la performance économique de l'exploitation et son indépendance financière (indicateurs de résultat). A titre d'exemple, l'Excédent Brut d'Exploitation ou EBE, l'EBE par Ha, et le taux d'endettement sont parmi les plus intéressants à ce titre.

Ils seront complétés par des indicateurs descriptifs dont l'intérêt est d'expliquer les différences de résultats observés, par exemple la SAU, le montant des produits et des charges de l'entreprise.

Les indicateurs techniques, économiques et financiers seront extraits des bases de données comptables, gérées par les CER FRANCE de Midi-Pyrénées :

- Unités de travail humain
- Assolement
- Produit brut d'exploitation dont aides
- Détail des charges opérationnelles
- Charges de structure
- EBE
- EBE/ha
- Capacité d'autofinancement
- Revenu courant
- Taux de valeur ajoutée
- Taux de rentabilité
- Annuités
- Endettement long et court terme
- Fonds de roulement en valeur absolue et en variation
- Besoin en fonds de roulement en valeur absolue et en variation
- Trésorerie nette
- Investissements bruts et nets

Indicateurs dits « environnementaux »

Ces indicateurs seront également extraits des bases de données gérées par le CER France de Midi-Pyrénées.

Indicateur	Commentaires
Diversité culturelle	
Part de la culture principale	
Statut « Bio »	
Part des légumineuses	Intéressants comme facteurs explicatifs mais à ne pas prendre seuls
Part des prairies	
Part du maïs	
Part des cultures de printemps	
Nombre d'espèces animales élevées	
Nombre d'animaux présents	
Chargement animal	Animaux présents toute l'année et en fonction de leur temps de présence
Part des intrants	Par rapport au produit total hors aides
Charges des engrais	(en €/ha)
Charges des produits phytosanitaires	(en €/ha)
Charges carburants et lubrifiants	(en €/ha)

3 types d'échantillons vont être étudiés :

1. un groupe d'exploitations agricoles engagées en MAET « DCE / phyto » et disponibles dans les bases de données des CER. A ce stade, n'ont été retenues que des exploitations engagées en 2008 et 2009, de manière à disposer d'au moins 3 ans de recul sur les éléments comptables. Cette première population comporte ainsi 66 exploitations localisées dans le Gers et le Tarn-et-Garonne essentiellement ainsi qu'en Ariège et Hautes-Pyrénées ;
2. un échantillon de même dimension comportant des exploitations agricoles non engagées en MAET mais présentes dans le territoire de la MAET ;
3. un échantillon de même dimension avec des exploitations agricoles non engagées en MAET et en dehors du territoire de la MAET.

Les 2 échantillons « témoins » doivent être constitués dans la même logique que la première population. Parmi les critères à utiliser pour constituer ces populations « témoin », on peut citer l'OTEX (= orientation technico-économique), le nombre d'UTA (= unité de travail annuel), la taille de la SAU (= surface agricole utilisée), l'âge du chef.

Un autre élément doit également être pris en compte : le changement de statut ainsi que le changement de date de clôture d'exercice. En effet, la population des « engagées » comporte des exploitations qui ont évolué ou changé de statut pendant la période. Cela fait partie de la vie normale d'une exploitation agricole. Il a été convenu de ne pas exclure ces exploitations et même de rechercher si possible dans les populations témoins un même taux d'exploitations ayant évolué.

Le travail de comparaison se fera dans un premier temps entre les 3 différents échantillons ; puis dans un deuxième temps, au niveau des OTEX, si cela est possible.

La prochaine réunion du GTT est à prévoir en septembre avec les résultats des corrélations entre indicateurs et les premières comparaisons entre les 3 populations.